

La Petite Graine

numéro 13

EDITO A.Karp

Notre grainothèque n'a pas été utilisée depuis février lors d'une petite troc de semences à la Maison de résistance à Bure (55). En effet, la Foire bio de Relanges (88) - où nous tenons depuis plusieurs années un stand et une bourse aux graines -, rassemblant entre autres des étals de paysan-nes et des projections-débats sur des questions écologiques, a été annulée.

La normalisation, en l'occurrence sanitaire, ses exigences réglementaires et ses contrôles posent des problèmes depuis des années dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation. Il y a par exemple les exigences de « passeport phytosanitaire » pour les semences d'un nombre croissant d'espèces végétales à cause des « organismes nuisibles » et des « maladies émergentes ». Ou encore les mesures de « biosécurité » qui menacent l'élevage des porcs en plein air pour cause d'épizootie, etc. Le concept de « biopouvoir », forgé par le philosophe Michel Foucault, serait sans doute pertinent pour comprendre comment les normes contribuent à la mise sous tutelle de la paysannerie et de notre alimentation - à rebours, donc, de notre souveraineté alimentaire - en même temps qu'à une discipline des corps et des comportements.

A partir du printemps, la normalisation sanitaire a commencé à s'appuyer sur nouvelle pandémie. A en croire les experts médicaux patentés et la déferlante médiatique, une maladie unique devenait subitement la seule préoccupation. En terme de santé publique et au-delà. En quelque sorte, s'indigner des conséquences pour la santé des populations des conditions indignes de logement, de travail et d'alimentation devenait pratiquement incongru. Plus encore que d'habitude, c'était tant pis pour les migrants des camps calaisiens, les réfugiés séquestrés dans les centres de rétention administrative et les sans-papiers dont le travail au noir devenait davantage périlleux avec le confinement.

La motif sanitaire permettait donc très logiquement d'interdire la tenue la Foire bio de Relanges :

- pas question que les paysan-nes tiennent un étal pour y vendre des aliments (les supermarchés pouvaient continuer d'écouler des semi-remorques de bouffe industrielle)
- certains marchés de plein vent ont également été interdits -,
- pas question non plus de se rassembler pour discuter des problématiques écologiques : les questions des OGM, du nucléaire et de l'assèchement de la nappe phréatique de Vittel pouvaient bien attendre qu'on ait achevé le signalement des « clusters » dus au covid puisque les normes l'avaient décrété.

Mais alors, « à quoi ça sert d'avoir une grainothèque si on ne la sort pas ? » demandait récemment une maraîchère lors de notre premier Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale. En cette fin octobre,

se présente l'occasion de la sortir lors d'un troc de plantes à Aulnois-en-Perthois (55). Je m'organise trop tardivement pour que l'on puisse faire passer l'information à nos adhérent-es, dommage. Au moins, la grainothèque est dépoussiérée et les graines qui l'ont quittée ont désormais plus de chances de germer.

Reste que la sortie de la grainothèque me pose depuis quelques temps la question de savoir ce que je peux raconter aux participant-es sur les intérêts et les limites de notre mobilisation en faveur des semences paysannes. Un article y fait justement écho dans la dernière Lettre d'information du RSP. Il traite d'autonomie paysanne

et relate des discussions de « Sème ta résistance », une rencontre internationale sur les semences paysannes, et se conclut ainsi : « un débat intéressant, quoique très émotionnel, a surgi : les alternatives mises en place par les acteurs (agroécologie, mécanisation douce, semences paysannes...) servent-elles réellement à sortir du système, ou agissent-elles juste comme une soupape pour que le système global puisse continuer sans exploser ? En d'autres termes, sommes-nous juste en train de négocier la longueur de notre chaîne, la taille de notre cage ? Le paysan n'est-il qu'un fusible utile, une variable d'ajustement, dont l'agro-industrie se débarrassera quand elle saura, grâce à l'automatisation, s'en passer ? Les réponses divergent. Certains considèrent que ces actions alternatives sont « inoffensives » pour le système global. D'autres, que ne pas participer à ces alternatives, au nom de ce doute, serait suicidaire et totalement contre-productif pour atteindre, enfin, une certaine souveraineté paysanne. »

Voilà qui va m'aider à affiner mon discours, sur les stands et ailleurs. Je peux désormais vous laisser vous adonner à la lecture de cette nouvelle livraison de la Petite graine.



L'ASSOCIATION DES
SEMENCES PAYSANNES
EN LORRAINE

DANS CE NUMÉRO

Altises et choux.....	2
Blé durs et Poulards ..	3
Formation boulange ..	4
Blés de pays & moutons	5
Fauchage Tournesol OGM.....	6
Semis de la plateforme	7
Peut-on sauver une variété cariée?.....	7
Formation boulange d'une adhérente.....	8
Bulletin d'adhésion....	8

LES ALTISES ET LES CHOUX

J. Banvoy

Nous avons rencontré cette année, des attaques d'altises sur choux favorisées par les conditions climatiques (chaleur et sécheresse)

Les altises des Brassicacées aussi appelées « puces de terre » sont de petits insectes de couleur noir brillant ou métalliques qui possèdent des pattes postérieures très développées leur permettant de sauter pour échapper aux prédateurs.

Il en existe plusieurs espèces dont trois qui peuvent s'attaquer aux choux :

Phyllotreta nemorum L



Longueur 3 à 3.5 mm
Une des plus grandes espèces noir brillant ; Les élytres possèdent une large bande jaune pâle.

Phyllotreta undulata



Longueur 2 à 2.5 mm
Plus petites espèces, noire avec bandes longitudinales jaunes, et pattes foncées. Espèce plutôt localisée dans le nord et le nord-est

de la France.

Phyllotreta atra F

Longueur 2 à 2.5 mm

De couleur noire uniforme, sauf les antennes dont certaines sont jaunes.



Les temps chauds et secs favorisent leurs activités.

Après avoir hiberné dans le sol, elles sortent au printemps et s'attaquent aux choux au stade cotylédon ou 2 premières feuilles. Les larves vivent en mineuse dans les feuilles et les racines.

Leur activité peut durer jusqu'en novembre.

Les morsures sur les feuilles influencent la photosynthèse et entraînent de gros dégâts sur les plants.

Conditions de cultures

- Veiller à la qualité des plants;
- Repiquer les plants dans un sol riche. Par exemple, à la suite d'un engrais vert d'hiver céréales-légumineuses (seigle/vesce, triticale/pois...);
- Arroser régulièrement à la plantation;
- Après plantation, veiller au maintien de conditions humides.

Pour lutter efficacement contre ce ravageur voici quelques pistes :

- L'installation de filet anti-insectes après arrosage sur les semis ou plants repiqués de manière à ne pas enfermer des altises sous les filets.
- Le paillage peut perturber la ponte.
- Arroser pour éviter les conditions de sécheresse.
- Disposer sur la parcelle des récipients contenant du vinaigre blanc
- L'arrosage peut être associé à un purin d'orties, de rhubarbe ou une décoction d'ail sous forme de bassinage.
- Pulvériser une décoction de sureau ou du purin de tanaïsie qui ont des vertus insectifuges.
- Toutes les préparations à base d'épices, notamment au piment ou à l'ail, peuvent débarrasser les plantes des altises, en renouvelant les pulvérisations.
- Enfin dans la rotation, il faut éviter les précédents brassicacées (navet, choux, moutarde..).

Les phénomènes climatiques (forte chaleur, sécheresse) sont de plus en plus présents, on peut envisager de décaler les périodes de semis et repiquages ou d'arrêter de cultiver des choux d'été.

BLÉS DURS ET BLES POULARD : QUELLES DIFFERENCES AU NIVEAU DE LA FABRICATION DES PÂTES?

J-F. Berthelot

Quelle différence entre un blé dur et un blé Poulard? Quels blés peut-on utiliser pour faire des pâtes? La réponse passionnante d'un paysan passionné du sud-ouest.

Les poulards sont des "cousins" du blé dur (pour faire court!), génétiquement proches, mais la diversité et les facteurs édaphiques de culture sont si importants qu'on ne peut faire de généralité.

Pour faire, officiellement, une pâte, la législation demande à ce que la céréale soit un blé dur.... sûrement parce qu'ils estiment que l'on doit partir d'une semoule (affaire technologique!), qu'un blé dur *Triticum Durum* est normalement dur, et que lorsqu'il passe dans un moulin la section de son écrasement ou son concassage est une particule plus grosse qu'une farine. Celle-ci est appelée semoule, on pourrait dire une grosse farine (granulométrie). Cela est dû à la dureté de son amidon mais aussi à la particularité de son tissu protéinique qui entoure le grain d'amidon, l'enserme. Cela se traduit visuellement par un grain que l'on dit glacé, car brillant : il a, lorsqu'on le coupe, une amande qui n'est pas farineuse, blanchâtre, mais d'aspect glacé. Ça c'est la théorie. Mais pour arriver à ce résultat physiologique du grain, il faut à la fois des conditions particulières de sol (richesse en azote) et à la fois des conditions de chaleur et d'humidité elles aussi particulières lorsque le grain passera de l'état laiteux à pâteux, c'est à dire à sa maturité. Donc c'est là qu'intervient la diversité génétique (tout les blés durs ne sont pas identiques et les conditions de milieu influenceront également fortement).

Alors un poulard, bien que génétiquement proche, est tout de même différent d'un blé dur : vue de ma modeste expérience, il est plus variable quant à sa dureté face au milieu. Ainsi, s'il n'est pas vraiment vitreux-dur, ce sera difficile d'en faire une semoule à la granulométrie équivalent à un blé dur très vitreux peu mitadiné (en jargon de semoulier!).

Une anecdote : si au début du vingtième existait, à Clermont-Ferrand, une véritable industrie pastière avec une importante usine, c'est avant tout parce que le principal des approvisionnement était fait avec du blé poulard régional venant de Limagne !! La plus belle plaine à blé de France (eh oui les Baucerons il faut l'admettre!) pour la qualité à cause de ses terres volcanique basaltique très riches en micronutriments, permettait la culture de poulards vitreux. A cette époque les blés durs n'étaient quasiment pas cultivés sauf dans "nos colonies" d'Afrique du Nord où le climat était propice à ce type de blé d'excellente qualité.

Mais si nous en revenons aux pâtes et que l'on part du principe qu'il faut de la semoule, donc un blé dur apte à faire une semoule : est-ce qu'un blé tendre de type hard pourra faire l'affaire ? ça se complique : un blé tendre appelé hard par les anglophones québécois ?

Et bien cela peut être une variété de blé tendre moderne sélectionnée pour sa dureté "hard" bien poussé à l'azote, mûrit dans de bonnes conditions, dont on ne gardera pour la mouture que les gros grains formés calibrés, et qui après mouture fera une semoule fine ou plus grosse. Et là on obtiendra une semoule très apte technologiquement à faire des pâtes (mais on ne pourra pas vendre ces « pâtes » pour des pâtes au vue de la législation!!!).

Et pour couronner le tout je peux vous dire qu'un moulin de type Astrié extrêmement bien conçu (encore merci André et Pierre) est fait pour faire de la farine fine pas de la SEMOULE.....alors bien sûr si le grain est très dur, avec un certain réglage du moulin, la farine ne sera pas très fine et pourra toujours à cause de sa grosseur être considérée comme un semoule fine!!

C'est simple non?

Mais revenons à notre vermicellerie comme disait ce cher Maloin. A-t-on besoin d'une semoule pour faire une pâte?

Ne trouvons-nous pas des pâtes d'engrains, euh non des « préparations céréalières », en forme de fusilli?

Si, et quoi de plus tendre que l'engrain dans les triticum ?

Alors avec une bonne machine à pâte on peut faire des pâtes avec des triticum durum -les blés durs, des triticum diccoidum -les amidonniers, les triticum aestivum -les blés tendres (devenus plus ou moins dur en fonction de l'orientation de la sélection), des triticum turgidum -les poulards, et tous les autres triticum finalement sous forme farine ou semoule. Tout est affaire de matériel, de savoir-faire et de complaisance avec la législation.

En fait c'est clair non ? Un peu comme l'eau de cuisson des pâtes suivant si elles sont "all dente" ou en train de se coller....

Bonne digestion céréalière et surtout bons essais de semoulerie et pastification. Au Roc les jeunes Gabriel et Laura font des pâtes excellentes et belles avec des blés durs anciens, des amidonniers, des mélanges avec Khorazan et maïs population très dur (Rostrato), qui sont passées entre les meules d'un moulin d'André et Pierre Astrié.

FORMATION BOULANGE AVEC DES VARIETES DE PAYS

Y.Michaud

A la demande d'un groupe de paysan-boulangers et de boulangers, Bio en Grand Est et L'Or des Graines organisaient le 6 juin dernier une formation sur la boulange des variétés de pays, au Moulin du Petit Poucet (Royaumeix, 54). Objectifs : démystifier ces blés peu communs et le pétrissage manuel, et bien sûr échanger sur les pratiques de chacun.

« Pour du blé fourrager, c'est quand même pas mal ! »

Ainsi étaient accueillis les pains issus de variétés de pays à leur sortie du four. Le résultat n'était pas gagné d'avance avec cette farine issue d'un mélange de variétés de pays, que nous avions amené Toussaint Lamy et Julien Bailly. Ce dernier, paysan-boulangier, avait prévenu, avec des analyses à l'appui : l'alvéographe de chopin nous donne un W de 54, alors que les normes de boulangerie française indique qu'un blé panifiable doit être au-dessus 160. Avec W=54, on n'est même pas censés pouvoir faire des biscuits !



un pain un peu plus aplati : ils s'expriment mieux avec le pétrissage manuel. Le test gustatif en fin de journée ne montrait également que peu de différence.

Conclusion : les déjà convaincus voient là une confirmation qu'on peut parfaitement faire du bon pain avec des variétés de pays. Mais est-ce suffisant pour convaincre les



Sans se laisser démorali- ser par les rendements de 15 à 25 quintaux et les risques plus élevés de c o n f i a n c e dans la re- c e t t e des p a y s a n s - b o u l a n g e r s expérimentés

« récalcitrants », qui hésitent devant des rendements de 15 à 25 quintaux et les risques plus élevés de

verse ? Les arguments poli- tique (autonomie des paysans), environne- mental (conservation d'une diversité géné- tique), nutritionnel et esthétique (les blés de pays rendent la campagne plus belle) sauront convaincre un large public de paysans et de con- som'acteurs !

et avons tous mis la main à la pâte. Nous avons croisé 2 facteurs, et obtenu 4 modalités diffé- rentes sur 15kg de pâte chacune :

- variété de pays x pétrissage manuel ;
- variété de pays x pétrissage mécanique ;
- variétés modernes x pétrissage manuel ;
- variétés moderne x pétrissage mécanique.

Résultat ? Nous n'observons que peu de diffé- rence entre les modalités, sauf pour les blés de pays pétris à la machine. Leur manque de force b o u l a n g è r e aboutit alors à



ASSOCIATION L'OR DES GRAINES

Fondée en 2012, elle développe un travail collectif sur les céréales à paille et les potagères (60 adhé- rents). Elle s'adresse à la fois aux paysans et aux jardiniers. Les buts de l'association sont la re- cherche de la qualité et de l'autonomie en matière de semences, le maintien de la diversité variétale, la dé- fense des droits des pro- ducteurs ou encore l'échange des savoirs et savoir-faire.

Pour mieux nous con- naitre :

http://www.semencespaysannes.org/l_or_des_graines_535-actu_422.php

Pour plus d'information, contacter nous :

contact@lordesgraines.fr

BLÉS DE PAYS ET MOUTONS : NOUVELLE VERSION DE LA COMPLÉMENTARITÉ POLYCLTURE-ÉLEVAGE

J. Sicard & Y. Michaud

Les blés de pays, c'est haut, ça verse... mais c'est bon ! Dans l'objectif de diminuer la taille des pailles de blés de pays, un essai paysan a donné des observations inattendues.

Paysanne-boulangère au GAEC des Co'Pains et administratrice de L'Or des Graines, Sarah Felten est uneoureuse des blés de pays, mais elle leur reconnaît un gros défaut : leur propension à s'allonger sous le soleil de juillet après les orages. Pour raccourcir ces pailles qui font parfois 1,5m de haut, elle a demandé à un voisin éleveur de pâturer ses parcelles en sortie d'hiver.

Cette pratique était courante dans le centre de la France, et est remise au goût du jour avec plusieurs objectifs : donner à manger aux bêtes lorsque les stocks de foin diminuent, diminuer la hauteur des pailles et lutter contre les adventices et maladies.

Côté éleveurs, l'intérêt est incontestable si leur système d'élevage le permet (pas d'agnelage en bâtiment début mars par exemple), car les brebis dans les blés ne demandent aucune complémenta-tion. Côté céréaliers, Sarah a bien observé une faible diminution de la hauteur des pailles (10cm). Vis-à-vis des adventices, le surplus de vigueur et de tallage après pâturage restent difficiles à évaluer. Par contre, un effet « écimeuse » a été observé sur du petit épeautre, plus long à épier : les moutons ont mangé les vulpins. Côté maladies, la gaine des pieds de blé, en sortie de sol, paraissait plus sain dans la parcelle pâturée que dans la non-pâturée.

Nous avons interrogé deux éleveurs champardennais pour en savoir plus sur la mise en place concrète de cette pratique. Philippe Goffart sort ses brebis fin février pour 15 jours de pâturage sur 20ha de blés modernes, à la densité de 10brebis/ha. Il a observé un effet positif sur le Ray-Grass qui n'aime pas le piétinement, mais s'interroge quant à l'impact

sur le rendement. Fabien Mercier a nourrit une troupe de brebis non pleines en 2019 avec un pâturage à partir du 19 mars, à 60 brebis/ha pendant 2,5jours. Quant à Sarah, elle a choisi un pâturage tournant intensif, avec un chargement instantané de 160brebis/ha/jour sur 2,5ha pendant 10jours. Dans tous les cas, l'observation est essentielle : il ne faut pas avoir peur de la couleur « terre » de la parcelle, tout en sortant les brebis avant qu'elles ne touchent l'épis.

L'impact sur le rendement de la céréale reste à préciser : Sarah n'a constaté aucune différence avec les variétés de pays. Bien que les brebis exportent environ 25% de ce qu'elle ingèrent, elles ont un impact positif sur la disponibilité des éléments minéraux par leurs fécès, elles stimulent le développement racinaire et le tallage.

J'oubliais la cerise sur le gâteau : au GAEC des Co'Pains, les moutons ont pâturé le carré de blés de pays, et n'ont pas touché aux blés modernes (photo ci-contre). Pour savoir ce qui est vraiment bon, demandez à un mouton !



Source : <http://www.agrofile.fr/wp-content/uploads/2018/12/Fiche-paturage-agrofile.pdf>

FAUCHAGE DE TOURNESOLS OGM DANS LA DROME

M.Goujot

Cet article rapporte le discours de Michel Goujot, viticulteur retraité et membre de la Conf Meurthe et Moselle, qui a participé l'an dernier à un fauchage de tournesols OGM dans la Drôme. Michel a prononcé ces paroles lors de sa convocation à la gendarmerie le 25 août 2020.

Pourquoi sommes-nous là ce 25 août 2020 devant la gendarmerie de Foug (54) ?

Parce que nous voulons contrer les OGM à l'air libre.

D'abord c'est quoi un OGM ?

OGM ça veut dire aujourd'hui « organisme génétiquement modifié ».

Avant on disait « organisme génétiquement manipulé », mais on a remplacé « manipulé » par « modifié » pour que ça fasse moins peur.

En fait on a manipulé les gènes des chromosomes de plantes pour obtenir des plantes nouvelles :

au départ on prenait des gènes d'une espèce pour les installer sur une autre espèce.

Ça s'appelle la « transgénèse » .

Ça a permis à Monsanto par exemple d'obtenir des semences de colza (qui est une crucifère) qui ne crevaient pas quand elles recevaient le glyphosate du fameux Roundup, alors que le glyphosate est un désherbant qui tue beaucoup d'herbes, y compris les crucifères.

Chez les paysans qui faisaient des rotations de 3 ans : 1 année colza – 1 année blé – 1 année orge, le blé et l'orge supportaient le Roundup, pas le colza « normal ».

Donc ils ne l'utilisaient que 2 années sur 3. Et sur le colza ils utilisaient d'autres désherbants.

Avec le colza OGM ils ont pu l'utiliser 3 années sur 3.

Avec ça Monsanto pouvait donc augmenter ses ventes de Roundup de 50 %.

Quelles ont été les conséquences :

- 1 - Le pollen de ces colzas OGM se diffusait dans l'air sans s'arrêter aux limites des parcelles d'origine et pouvait féconder les parcelles voisines, dites conventionnelles, même contre le gré des voisins, et on a pu retrouver des grains OGM dans les récoltes de col-

za non-OGM au départ.

D'où des procès terribles comme celui de M. Percy Schmeiser, au centre du Canada ; Monsanto l'a accusé d'avoir volé des sacs de semences, et lui a fait plusieurs procès.

- 2 – Le fait d'utiliser toujours le même désherbant a permis à certaines plantes résistantes au Roundup, comme les amarantes, de proliférer de plus en plus. Avant elles étaient très rares dans la région, donc inoffensives. Aujourd'hui elles sont tellement bien implantées que les paysans n'arrivent plus à les éliminer et sont économiquement obligés de laisser leurs champs en friches.

- 3 – Quant à savoir si les grains OGM sont aussi bons pour la santé des animaux et des humains que les grains normaux, il n'y avait jamais eu d'études sérieuses faites là-dessus :

- Monsanto en a fait, mais n'a publié que celles dont le résultat allait dans le bon sens pour lui, mais jamais les autres.
- Les pouvoirs publics n'ont jamais refait les mêmes essais pour les vérifier.
- Comme par hasard, les essais sur des lots de rats ne dépassaient jamais 3 mois, alors que la durée normale de la vie des rats est de 2 ans. Et c'est Monsanto qui avait imposé cette règle à tous les chercheurs de la planète !

Et quand en 2012 un professeur de biologie de l'Université de Caen, Gilles Eric Séralini, a réussi à mener secrètement son essai pendant 2 ans, il a été incendié de critiques tous azimuts. Il a pourtant constaté beaucoup plus de mortalité à partir du 4ème mois sur les rats nourris avec des grains OGM que sur ceux nourris avec des grains conventionnels, qu'on peut appeler normaux.

- 4 – Les pro-OGM avaient imposé le principe de l'« équivalence en substance » : du moment que les taux de glucides, de lipides, de protéines étaient équivalents entre grains OGM et conventionnels, on ne pouvait pas remettre ce principe en question.

Attention : on n'est pas contre toutes les études sur

les OGM, pourvu que toutes les précautions soient prises. Il faut que ces études soient faites uniquement dans des espaces confinés, rendant impossible la diffusion à l'air libre de pollens ou de graines qui pourraient féconder et modifier des plantes « normales » de façon irréversible.

Par exemple, certains diabètes peuvent aujourd'hui être soignés avec des médicaments élaborés à base de plantes OGM.

Les pro OGM ont raconté que le but de certaines recherches sur les OGM était de créer des plantes résistantes à la sécheresse, pour lutter contre la faim dans le monde.

Ça c'est un discours pour faire bien, pour justifier les OGM. Mais en fait, la faim dans le monde n'est pas un problème de manque de production, mais de répartition : aujourd'hui il y a assez de quoi nourrir tout le monde, mais « si t'as pas de sous, t'y as pas droit » !

En réalité, 99 % des plantes OGM cultivées aujourd'hui sont des « plantes pesticides » :

- soit des plantes productrices de pesticides : par exemple le « maïs-BT » ; le BT ou *Bacillus Thuringiensis* est un insecticide contre les larves de papillons, dont la pyrale, et il est d'ailleurs utilisable en agriculture biologique. Si le paysan traite son maïs normal avec du BT, le BT sera présent sur la plante et tuera tous les papillons pendant une courte période, de 8 ou 15 jours.

Avec un maïs BT qui produit lui-même le BT, c'est pendant toute la durée de végétation du maïs que les papillons seront neutralisés.

- soit ce sont des plantes résistantes à des pesticides, donc leur permettant d'en recevoir beaucoup (par exemple le colza). Ce qui fait que les grains récoltés contiendront plus que des traces de ces pesticides.

Les actions des Faucheurs Volontaires ont commencé il y a une vingtaine d'années, et ont réussi à acculer les pouvoirs publics à sévèrement réglementer les OGM, qui à l'époque avaient été obtenus par transgénèse. Grâce à eux, il n'y a plus de maïs OGM en France.

En réaction à ces règles, les semenciers ont cherché à modifier les semences en « bidouillant » sur une seule espèce. Ils ont appelé ça : la « mutagenèse ».

Ils ont essayé d'utiliser des produits chimiques, des rayonnements divers... maintenant les techniques ont bien progressé, on utilise des ciseaux à gènes sur les chromosomes.

Comme ces nouveaux OGM obtenus par mutagenèse ne sont pas plus fiables que les anciens, obtenus par transgénèse, « ON N'EN VEUT PAS » !

C'est pourquoi nous sommes 3 Lorrains à avoir participé l'an dernier à Saint Paul les Romans dans la Drome, au fauchage d'un champ d'essais de tournesols.

Notre but est double : d'abord de gêner et freiner les semenciers, ensuite et surtout provoquer des débats, éveiller les consciences des citoyens, des politiques et des juges en profitant de chaque étape des procédures judiciaires contre nous.

On est confiants parce qu'on sait que les tournesols qu'on a détruits étaient illégaux, car le décret de la CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) du 25 juillet 2018 affirme comme nous que ces semences obtenues par mutagenèse ne sont pas autorisées. L'État Français n'appliquant toujours pas cette règle, il se fait actuellement « remonter les bretelles » par l'Europe et même par le Conseil d'État Français.

Lors du fauchage on avait tous inscrit nos noms et adresses sur une feuille, qu'on a donnée par la suite à la police.

Et nous voilà tous convoqués dans la gendarmerie ou le commissariat de police de nos domiciles respectifs, pour vérifier notre identité (là on est d'accord), nous poser plein de questions sur l'action (là on répond à chaque fois : « je n'ai rien à déclarer ») et enfin nous prendre la photo, les empreintes digitales, et l'ADN. (et là on dit NON)

Ils transmettront cela au procureur de Valence qui décidera – ou non – de nous convoquer au tribunal pour être jugés.

On sait que le jugement de l'action de fauchage de colza à Dijon en 2016 s'est conclu en relaxe complète.

Et les jugements pour les refus de photos, empreintes et ADN se sont tous terminés depuis plusieurs années par des non-lieux ou relaxes.

Conclusion : on n'est pas des casseurs, mais des lanceurs d'alerte, et des citoyens convaincus.

Et on vous remercie de votre soutien, vous qui êtes venus ici, et aussi tous ceux qui ne pouvaient pas venir aujourd'hui mais nous ont assuré de leur soutien à distance.

Bienvenue au Club !: vous êtes tous invités à adhérer à l'Association :

« L'Alsace et la Lorraine avec les Faucheurs »

SEMIS DE LA PLATEFORME

J.Delatte

Pour cette année encore, la ferme du P'tit Poucet nous met à disposition une parcelle qui permet à l'association d'implanter notre plate-forme de multiplication céréalière.

Au total 40 variétés ont été semées ce mardi 20 octobre, réparties comme suit :

**21 blés,
6 poulards,
3 amidonniers, 2
épeautres,
2 seigles,
2 aegylops,
1 engrain
3 orges**

Nous avons démarré le chantier à 7 personnes (ouf !!) puis Yoan nous a rejoint.

Merci à Christelle, Babeth, Anne, André, François, Fred et Yoan pour ce chantier rondement mené (3h).

La parcelle se trouve à la sortie de Royaumeix (à 300m environ) sur la route de Minorville depuis le centre du village.



Les conditions étaient bonnes (terre légèrement humide) et la fenêtre de tir fût finalement assez étroite.

PEUT-ON SAUVER UNE VARIETE CARIEE ?

Y.Michaud

A L'Or des Graines, nous avons subi 2 années consécutives la carie sur la plateforme : 16 variétés sur 30 ont été touchées, malgré un traitement au vinaigre en 2019.

Nous savons que cette maladie du blé se transmet par la semence, et que les sols touchés sont impropres à la culture des blés pendant 7 ans.

C'est donc pour éviter de propager la carie dans les champs de Royaumeix, mais aussi chez les personnes qui reçoivent nos graines, que nous avons décidé de détruire la totalité des stocks de 2018 et 2019.

Malheureusement, certaines variétés fort appréciées n'étaient plus du tout en stock : nous les avons perdues !

Nous avons alors fait une expérience : garder des semences cariées de 3 variétés, les semer chez des adhérents jardiniers, après un traitement au vinaigre.

Un an plus tard, la récolte 2020 est bonne et nous avons même des résultats d'analyses pour Alauda, Rojo de Sabando et Saint Priest : 26 à 640 spores/grammes.

Selon notre spécialiste Stéphanie Klaedtke, « ce n'est négligeable, mais ça se gère avec du vinaigre ».

**Nos variétés sont donc sauvées...
et re-semées sur la plateforme !**

RETOUR D'EXPERIENCE D'UNE ADHERENTE

A. Hospital

Après 1 an je vous donne quelques nouvelles de nos blés. L'année dernière nous avons trié à la main les semences avant le semis (le 23/10/2019) et nous les avons traités contre la carie. Pour le traitement nous avons suivies les recommandations d'un article scientifique (F. WALDOW & M. JAHN. *Investigations in the regulation of common bunt (Tilletia tritici) of winter wheat with regard to threshold values, cultivar susceptibility and non-chemical protection measures. Journal of Plant Diseases and Protection, 114 (6), 269-275, 2007, ISSN 1861-3829.*): les grains ont été immergés dans de l'eau chaude à 52°C durant 10 minutes, mais nous avons quand même rajouté de la bouillie bordelaise à 200g de Cu / quintal de blé. Résultat après battage : pas de carie cette année. Pour le rendement il a fait trop sec au printemps, pour 6,8 kg semés nous avons récolté 45 kg de blé (nous avons gardés les variétés suivantes : Blé Alsace 22, Blé Rojo de Sabando, Blé des Vosges, Blé Allemand et Blé Alauda).

Pour le battage nous avons restauré une vieille batteuse, comme nous allons semer bien plus grand cette année nous utiliserons certainement une moissonneuse batteuse l'année prochaine (le battage n'est pas le problème c'est le fauchage et mise en gerbe qui est bien trop long !).



Bulletin d'adhésion 2021

L'Or des Graines

Bio en Grand Est
Espace Picardie – Les
Provinces
54520 LAXOU
03 83 98 09 20
contact@lordesgraines.fr

Vous vous intéressez aux semences et à la sauvegarde de la biodiversité ?
Vous êtes sensibles à la qualité des produits récoltés ?
Vous êtes attachés au droit ancestral des producteurs à utiliser leurs
propres semences ?

Vous pouvez soutenir l'association « L'Or des Graines » par une
simple adhésion mais aussi en participant à ses actions.

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postale :Ville :

Tél fixe : Portable :

Courriel :

Souhaite adhérer à l'association « L'Or des Graines » en tant que (2) :

Particulier : 15€ Professionnel : 30€, profession :

Envoyez votre adhésion à : Sarah FELTEN, Association l'Or des Graines,
361 rue d'harréville, 88 800 Valleroy-le-sec

